

Les 10 décisions d'urgence pour combattre la crise

L'objectif : une loi d'unité républicaine pour le redressement national, adoptée par toutes les forces parlementaires.

1. Relancer la croissance et l'emploi.

- I. Transformer le crédit d'impôt compétitivité emploi en baisse pure et simple des charges de 6%.
- II. Lancer des Assises nationales des directions d'achat pour aboutir à davantage d'achats en France et en Europe.
- III. Créer une Agence nationale de rénovation thermique sur le modèle de l'ANRU, lancer un programme d'efficacité énergétique des bâtiments publics, relancer les éco-prêts à taux zéro, et diversifier les sources d'énergie en France.
- IV. Relancer les grands travaux, notamment le Canal Seine Nord Europe. V. Relancer les services à la personne en rétablissant tous les dispositifs de soutien d'avant 2012.

2. Donner aux jeunes leur 1er emploi et leur 1er logement.

- I. Soutenir les emplois d'avenir, doubler l'apprentissage, et recruter 150 000 apprentis dans la fonction publique.
- II. Créer une garantie universelle des risques locatifs. III. Bâtir 200 000 logements pour étudiants et jeunes travailleurs.

3. Combattre la précarité.

- I. Généraliser la loi sur la faillite civile déjà existante en Alsace. II. Créer un répertoire national unique du crédit.

4. Résoudre la crise du logement.

- I. Baisser à 5,5% la TVA sur le logement social et les travaux dans le bâtiment. Baisser à 10% pour 2 ans la TVA sur le locatif intermédiaire et le logement privé. II. Relancer l'accession à la propriété des HLM.
- III. Créer un établissement public foncier national et rétablir le prêt à taux zéro.

5. Arrêter le matraquage fiscal.

Prendre l'engagement de geler tous les prélèvements obligatoires jusqu'en 2017.

6. Anticiper la crise des retraites.

- I. Avancer de 2 ans l'application de la loi de 2010 modifiée en 2012.
- II. Ouvrir dès 2013 le débat de la réforme des retraites, en le confiant aux partenaires sociaux.

7. Baisser la dépense publique.

- I. Diminuer les effectifs de la fonction publique de 0,2% par an pendant 10 ans.
- II. Baisser la dépense publique de 10 milliards d'euros par an.

8. Rendre équitable le fonctionnement de la formation professionnelle.

- I. Réorienter la formation professionnelle au bénéfice prioritaire des chômeurs. II. Créer une Agence nationale de formation professionnelle concentrant toute l'information et faisant des préconisations à tous les organismes.

9. Faire l'Europe économique pour protéger ses habitants.

- I. Adopter l'Union bancaire européenne et une régulation financière européenne. Lutter au niveau européen contre les paradis fiscaux. II. Ralentir nos engagements européens sur les déficits : 10 milliards d'euros par an. III. Permettre à la BCE de prêter directement aux Etats. IV. Instaurer la taxe européenne sur les transactions financières, une taxe sur les fiouls des cargos, et une taxe carbone aux frontières de l'Europe. V. Transformer la Direction générale de la concurrence en Direction générale de la compétitivité. VI. Créer une autorité européenne de lutte contre les ententes entre concurrents et contre les monopoles.

10. Augmenter le pouvoir d'achat grâce aux heures supplémentaires.

Ouvrir des négociations pour que les 9,5 millions de salariés concernés bénéficient à nouveau soit de la défiscalisation, soit d'un régime favorable de charges.